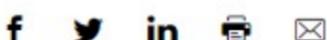
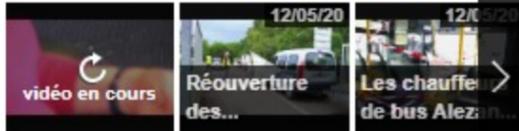
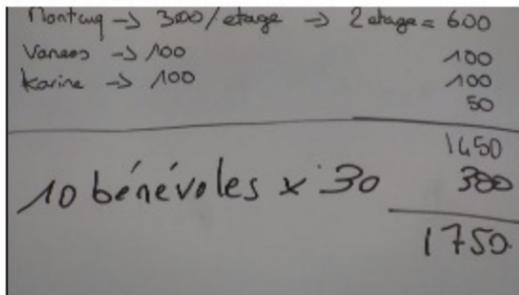


Campings : ce jeudi est une journée cruciale pour "la suite"

Nos dernières vidéos

Dans l'association de réinsertion Quercy Contacts, on confectionne les masques pour les Lotois



Tourisme, Coronavirus - Covid 19

Publié le 14/05/2020 à 05:05 , mis à jour à 05:12

l'essentiel ▶ Ce jeudi 14 mai a lieu une réunion interministérielle pour décider du sort de l'hôtellerie de plein air. En effet, le décret de mars, décrétant le confinement, a été prorogé au moins jusqu'en juin. Pour autant, les pros proposent des solutions pour sauver leur saison qui n'a pas commencé...

L'hôtellerie de plein air est en grande détresse et elle attend, avec impatience, les conclusions de la réunion interministérielle de ce jeudi 14 mai qui doit se pencher sur son sort, et sur une saison qui aurait dû, déjà, commencer début avril.

Le député de la deuxième circonscription de l'Aude, Alain Perea, comme pour la réouverture des plages est à la manœuvre pour sauver, préserver, cette économie locale. Mais avec la marge de manœuvre qui est la sienne. Et celle des Français déconfinés "qui doivent jouer le jeu, comme dans une mêlée de rugby, sans la relever ni l'écraser, juste pour qu'elle tienne". C'est seulement comme cela que l'on sortira de la crise, "et les trois prochaines semaines, cruciales, seront décisives".

Trois semaines cruciales

Les Ministres concernés par l'économie et le tourisme, entre autres, seront aujourd'hui réunis et vont se pencher sur le sort, notamment, des campings. C'est urgent et fondamental pour l'économie locale. La propriétaire du camping Les Mimosas à Narbonne (266 emplacements sur 9 hectares), élue à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude, est à la manœuvre. "Si nous ne pouvons pas accueillir les touristes, c'est l'ensemble des professionnels du tourisme qui seront mis à mal", explique Blandine Lafourcade. En plus de son établissement, elle inclut les restaurateurs, les animateurs, les intermittents, etc. Une grande boucle de métiers en crise.

Le propriétaire du camping Cap Du Roc à Port-La Nouvelle ne dit pas le contraire. Il avait, un temps, des ouvriers roumains du chantier d'extension du port. Ils sont partis, rappelés par leurs patrons. Depuis son camping est fermé. Vide de tout occupant. Quid pour les semaines et les mois à venir ? C'est le grand mystère. Par exemple, le camping Côte Vermeille à La Nouvelle devrait employer 14 personnes actuellement. Mais l'effectif est de 11, dont 8 en chômage partiel. Au camping des Mimosas à Narbonne, ce sont 50 salariés et prestataires qui sont pour l'heure et jusqu'à nouvel ordre sur le carreau !

Alors que faire ?

La fédération est à la manœuvre : "La FNHPA met tout en œuvre pour que l'ouverture de tous les campings dans leur entièreté soit la plus rapide possible, au plus juste en suivant l'évolution de la crise ! À la suite des demandes de la FNHPA, le Président de la République a souhaité rassurer sur la capacité des établissements de plein air à ouvrir parmi les premiers une fois que les conditions sanitaires le permettront. Nicolas Dayot a rappelé au gouvernement que l'ensemble des hébergeurs touristiques devaient être traités à égalité. Si les campings doivent rester portes closes, il n'y a aucune raison que les aires de camping-car, les chambres d'hôtes et autres Airbnb puissent recevoir des clients. Dans le cas contraire, la FNHPA insiste avec force pour que les propriétaires de résidence mobile puissent accéder à leur parcelle de loisirs, dès lors qu'ils résident à moins de 100 km du camping. La FNHPA mène actuellement plusieurs actions : le projet de protocole sanitaire avec un programme de formation en ligne, le plan de sauvetage des campings et le plan de relance touristique, qui sera dévoilé à l'occasion du Conseil interministériel du tourisme de ce 14 mai".

"S'en sortir sans certains clients"

En fait, le débat porte sur les sanitaires communs. Les camping-caristes et les locataires et ou propriétaires de bungalows ont une autonomie sanitaire. Reste la clientèle touristique allemande et néerlandaise, qui est friande du camping en toile de tente à l'ancienne, et donc sans sanitaires. Les professionnels sont prêts à s'en priver. Avec des bémols : "Sans piscine, sans plage, sans animation, qui viendra ? Comment maintenir les tarifs pour des prestations moindres ? Déjà, les réservations sont à la baisse et les désistements nombreux. Nous n'avons pas de visibilité", disent unanimement les professionnels. Une chose est claire, ils sont en attente des réponses, demain, du gouvernement. Car le report des réservations actuellement envisagé les conduirait à du bénévolat en 2021. Ce qui correspondrait à une future année blanche.